

Chers Parents

L'École des Sports de Montry organisera exceptionnellement la séance du mercredi 22 mai 2019 à la base de loisirs de JABLINES-ANNET.

Les enfants des 2 groupes seront accueillis sur place par les éducateurs de l'EMS à partir de 13h30 et jusqu'à 17h00 à l'adresse suivante :

**Ile de loisirs Jablines-Annet
77450 Jablines**

**Pour les enfants venant seuls et/ou avec leurs parents, RDV devant la grande plage
(Araignée rouge), entrée de la base gratuite.**

Un transport en autocar sera mis en place par la municipalité pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs et l'École Des Sports ce jour-là. Les parents dont les enfants ne fréquentent pas l'accueil de loisirs et souhaitant faire bénéficier leurs enfants du transport doivent nous retourner le coupon-réponse au plus tard le 15 mai 2019 (**attention nombre de places limitées, 30 places disponibles**).

Départ du bus à 13h00 sur le parking du stade devant la salle Ponthieu et retour à 17h15.

Prévoir pour votre enfant une tenue de sport adaptée et un sac à dos avec un vêtement imperméable, une bouteille d'eau, une casquette et de la crème solaire.

Un goûter, offert par la Mairie, sera servi aux enfants sur place.

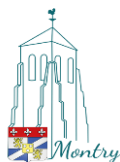
Veillez en cas de participation de votre enfant nous remettre le coupon-réponse ci-joint avant le **15 mai 2019 au plus tard, pour valider l'inscription de votre enfant**.

*** Pour tout renseignement appelez le 06.44.18.98.30 ou le 06.22.61.20.28**

*** Attention en cas d'intempéries la sortie sera annulée et la séance aura lieu à la salle Ponthieu aux horaires habituels.**

Madame le Maire

Françoise Schmit



Ecole Des Sports de Montry

Je vous confirme la participation de mon/mes enfant(s) à la séance du 22 mai 2019, à la base de loisirs de Jablines-Annet de 13h30 à 17h00.

- J'autorise mon/mes enfant(s) à utiliser le transport par autocar mis à disposition ce jour là

- Je dépose directement sur place mon/mes enfant(s), au lieu de RDV convenu

Nom(s) et prénom(s) du/des enfant(s) : Numéro de téléphone et mail : Date et signature :